



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

Le système d'information pour la promotion des investissements (INPRIS)

Le rôle de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) est de promouvoir et d'accélérer l'industrialisation des pays en développement. L'ONUDI s'efforce de corriger le grave déséquilibre qui existe entre la production industrielle des pays développés et celle des pays en développement et d'accroître la part de ces derniers dans la production industrielle mondiale. Elle y parvient notamment grâce à la Division de l'investissement industriel qui favorise la coopération à l'échelle de l'entreprise entre les promoteurs de projets dans les pays en développement et leurs partenaires potentiels installés dans un pays industrialisé ou dans un autre pays en développement, et aide ainsi la croissance industrielle. (On trouvera à l'annexe I un tableau montrant l'apport de l'ONUDI à la restructuration industrielle des pays industrialisés et à la promotion de l'investissement industriel dans les pays en développement.) Ce programme est exécuté au titre de la coopération technique de l'ONUDI, comme d'ailleurs d'autres travaux de préinvestissement (études de faisabilité, formation et assistance en matière de développement industriel et de création et gestion d'usines, etc.).

Le système d'information pour la promotion des investissements (INPRIS) a été créé par la Division de l'investissement industriel pour améliorer l'enregistrement et la diffusion de renseignements sur les activités de préinvestissement. Il comprend cinq banques de données informatisées d'utilisation commode (un fichier des projets, un fichier des investisseurs, un fichier des banques, un fichier des organismes et un fichier des promoteurs) et des données sur différents pays (les profils d'investissements industriels par pays) informatisées également. On trouvera ci-après exposé le détail des six éléments de ce système. Tous les chiffres indiqués sont de septembre 1986.

Fichier des projets

Le fichier des projets contient des informations résumées sur quelque 2 700 propositions de projets d'investissement industriel

dans les pays en développement qui nécessitent une coopération d'un genre ou d'un autre avec l'étranger : coentreprise ou autre type d'association, acquisition de technologies ou de compétences en matière de gestion, aide à la commercialisation, etc. L'ONUDI s'emploie à recenser les projets de ce type envisagés par le secteur privé et le secteur public des pays en développement (ministères de l'industrie, sociétés de développement, organismes de promotion de l'investissement, fabricants locaux, etc.). L'information voulue est recueillie généralement grâce au questionnaire de l'ONUDI sur les projets d'investissement industriel dont on peut se procurer les formulaires à remplir auprès des services de la Division de l'investissement industriel et elle est éventuellement complétée par une étude de faisabilité, de pré-faisabilité ou autre. En remplissant le questionnaire, le promoteur du projet précise les produits à fabriquer, la capacité prévue pour l'usine, les besoins en énergie, en matières premières et en main-d'œuvre, les marchés envisagés, le coût du projet, les sources de financement, etc.

Chaque fois que possible, les services de la Division de l'investissement industriel étudient ces projets et signalent à leurs promoteurs toute inexactitude, faiblesse ou incohérence. Chaque projet jugé intéressant est affecté d'un numéro de projet et classé conformément à la Classification internationale type pour l'industrie (CITI). Les données essentielles que fournit le questionnaire sont alors stockées dans le fichier des projets. On trouvera à l'annexe II une fiche type et l'on verra que les données informatisées qu'elle comporte sont de celles qu'un partenaire éventuel voudrait normalement avoir avant de décider si le projet l'intéresse ou non.

La fiche donne donc une description des produits à fabriquer et indique la capacité prévue pour l'usine, le coût estimatif du projet et le type de coopération étrangère recherché; elle précise aussi si une étude a été faite et si le projet a un promoteur local.

Une fois enregistré au fichier, un projet est signalé aux intéressés de trois manières. D'abord, il figure sur une liste publiée deux ou trois fois par an. Cette liste paraît sous forme de brochure où sont reproduits des imprimés (voir un exemple à l'annexe II). Elle est envoyée à quelque 3 500 partenaires en puissance, institutions financières de développement, organismes d'aide publique et établissements analogues. Lorsqu'un entrepreneur s'intéresse à un projet, il peut se faire envoyer par les services de la Division de l'investissement industriel une copie du questionnaire sur ce projet et toute autre information complémentaire disponible. Le questionnaire indiquant le nom et l'adresse du promoteur du projet, il pourra se mettre en rapport avec celui-ci et entamer les pourparlers.

Ensuite, les services de la Division reçoivent des entrepreneurs des demandes de renseignements sur les projets formulés dans tel ou tel secteur industriel ou dans un pays ou une région donnés ou nécessitant une forme particulière de coopération — coentreprise, fourniture de technologie, prise de participation, etc. On peut obtenir ces informations de l'ordinateur quelle que soit la combinaison de paramètres (par exemple projets relatifs à l'industrie du meuble au Ghana avec recherche de débouchés sur les marchés étrangers) et les réponses sont donc fournies sur des feuilles de sortie d'imprimante. Comme pour les listes de projets, il existe pour chacun des projets résumés sur imprimé une information complémentaire donnée dans un questionnaire ou sous une autre forme.

La troisième façon de faire connaître les projets enregistrés au fichier est d'utiliser davantage les réseaux de communication et la consultation à distance de banques de données. Certaines institutions et sociétés qui se spécialisent dans ce type de données reçoivent une copie des bandes où sont enregistrées les informations sur les projets. Leurs abonnés peuvent donc avoir connaissance des projets que lance l'ONUDI, en dehors de celle-ci. Cependant, ils ne peuvent obtenir d'informations supplémentaires qu'en s'adressant aux services de la Division. Il est possible d'avoir directement accès à l'ordinateur de Vienne; c'est le cas par exemple des services de promotion des investissements de l'ONUDI à Cologne qui peuvent faire des recherches en direct pour répondre à des demandes émanant d'entrepreneurs de la République fédérale d'Allemagne. On prévoit de doter des mêmes moyens les services de promotion d'investissements de Milan, Paris, Tokyo, Zurich et Varsovie.

Fichier des investisseurs

Le fichier des investisseurs est un répertoire d'environ 3 100 entreprises publiques et privées qui ont fait savoir qu'elles étaient disposées à étudier la possibilité de participer à des projets industriels dans les pays en développement. Ces entreprises ont leur siège dans des pays industrialisés et dans des pays en développement qui ont des capitaux, technologies ou d'autres ressources à investir. L'ONUDI a étudié un certain nombre d'entreprises de divers pays et conclu qu'elles répondaient aux critères requis pour figurer au fichier des investisseurs : taille moyenne, engagement de participer au projet au moins pendant une période moyenne et appartenance à un secteur industriel correspondant aux besoins des pays en développement. Ces études sont la principale source d'informations sur les partenaires éventuels. Des entreprises sont

aussi classées dans le fichier des investisseurs à la suite de la visite de leurs cadres supérieurs à l'ONUDI, de demandes reçues par la poste, de contacts établis par les missions diplomatiques auprès de l'ONUDI, etc.

Comme on le voit sur la fiche reproduite à l'annexe III, les renseignements stockés sur ordinateur comprennent le nom et l'adresse de l'entreprise, celui de la personne à qui s'adresser, les produits qui pourraient être fabriqués conjointement et les pays ou régions avec lesquels la coopération est souhaitée. Les produits étant, comme pour le fichier des projets, classés conformément à la CITI, il y a correspondance directe entre les deux fichiers.

Les entreprises classées dans le fichier des investisseurs reçoivent régulièrement les listes de projets dont il a été question plus haut. D'autre part, on consulte ce fichier lorsque des ministères de l'industrie, des organismes de promotion des investissements, etc., de pays en développement cherchent des partenaires pour telle ou telle opération. La polyvalence du système de recherche permet de poser plusieurs questions en une seule (par exemple, quels partenaires italiens seraient éventuellement intéressés par un projet indonésien dans l'industrie textile ?). En outre, ces entreprises sont invitées aux réunions de promotion des investissements et aux réunions de présentation des pays que l'ONUDI organise régulièrement.

L'information stockée dans le fichier des investisseurs est publiée dans une brochure intitulée *Propositions d'association industrielles*, catalogue de tous les produits manufacturés par les investisseurs et qui pourraient être fabriqués par un promoteur local et un entrepreneur étranger travaillant en coopération. Cette brochure est largement distribuée, surtout aux institutions et organismes des pays en développement d'où peuvent émaner des propositions de projets d'investissement industriel (voir "Fichier des organismes", ci-après). Elle a pour objet de faire naître des idées sur les produits qu'un pays donné pourrait fabriquer et complète une publication de l'ONUDI sur un thème proche intitulée *How to Start Manufacturing Industries* qui décrit quelque 288 procédés de fabrication.

Fichier des banques

N'étant pas une institution de financement, l'ONUDI ne peut participer financièrement à des projets de fabrication de produits exécutés dans les pays en développement, si ce n'est, dans certaines limites et pour certains projets, en finançant des éléments "matière

grise" (études de faisabilité, formation, etc.). Elle peut cependant porter les propositions de projets à l'attention des institutions financières de développement et donner aux promoteurs de projets et à leurs partenaires éventuels des renseignements sur ces institutions, dont beaucoup travaillent d'ailleurs elles-mêmes à la promotion de projets et donnent des informations sur des projets intéressant les pays en développement.

La troisième base de données de l'INPRIS est le fichier des banques qui contient des renseignements sur environ 600 institutions financières de développement, internationales, régionales (y compris des institutions arabes et islamiques) et nationales. On trouvera à l'annexe IV une fiche échantillon. Cette base de données peut fournir une liste des établissements financiers de développement disposés à financer des projets dans un pays ou une région donnés. Elle indique aussi la durée des prêts et les montants limites de crédits, si l'établissement est disposé à financer l'étude ou la préparation de projets, à accorder des crédits à l'exportation, etc. Là encore, il est possible d'obtenir plusieurs renseignements en une seule fois (par exemple une liste de tous les établissements financiers de développement favorables à une prise de participation dans des projets du secteur privé kényen).

La publication *Directory of Development Finance Institutions* (ID/344) donne des informations à jour sur 340 établissements. Il s'agit d'un imprimé d'ordinateur (en anglais seulement) tiré du fichier des banques. L'introduction et les instructions sont rédigées en anglais, en espagnol et en français. Un système de renvois facilite l'identification des organismes à même de financer des projets dans un pays ou une région donnés.

Comme on peut s'en rendre compte, bien qu'il ne soit pas aussi directement complémentaire des fichiers des projets et des investisseurs que ceux-ci le sont entre eux, le fichier des banques donne un complément d'information utile, en particulier au début des négociations sur un projet donné.

Fichier des organismes

L'information relative aux propositions de projets d'investissement industriel dont disposent les services de la Division de l'investissement industriel provient d'entités publiques et privées très diverses situées dans des pays en développement, et pas seulement d'entrepreneurs privés. Il peut s'agir de ministères de l'industrie, d'offices de promotion d'investissements, de sociétés de développement, d'associations de fabricants, etc. Pour que les services de la

Division entrent plus facilement en contact avec ces entités, les informations concernant 1 200 organismes ont été rassemblées en une seule base de données. On trouvera à l'annexe V une fiche type.

Cette base de données sert à fournir au personnel de la Division chargé de déterminer sur le terrain les projets intéressant les noms et adresses des organismes avec lesquels il doit prendre contact. Les organismes enregistrés reçoivent aussi les documents relatifs aux activités de promotion des investissements comme la publication *Propositions d'associations industrielles* dont il est question plus haut.

Fichier des promoteurs

De temps à autre, les services de la Division apprennent que des usines situées dans des pays industrialisés ferment pour raison commerciale mais sont par ailleurs encore techniquement viables et disposent d'une technologie encore parfaitement utilisable dans un environnement différent. Elles partent souvent pour une fraction de la valeur de remplacement des installations et des machines et quelquefois pour à peine plus de leur valeur à la casse, l'un des principaux soucis de leurs propriétaires étant de s'en débarrasser avant que l'équipement ne devienne improductif.

Comme un certain nombre d'installations qui cessent de fonctionner fabriquent des produits recherchés dans les pays en développement (produits alimentaires, textiles, chaussures, produits du bois, produits chimiques, ouvrages en métal, etc.), il a été décidé de mettre en place une banque de données des entreprises qui, dans les pays en développement, pourraient trouver intéressant de connaître ces possibilités de redéploiement. L'information qui porte sur un millier d'entre elles et dont on trouvera un exemple à l'annexe VI provient du fichier des projets du *Bulletin d'information de l'ONUDI*, des pays en développement qui participent à des réunions de promotion des investissements ou autres et de personnes venues prendre contact avec l'ONUDI.

Lorsque les services de la Division ont connaissance d'une possibilité de redéploiement, ils consultent le fichier des promoteurs et communiquent l'information aux entreprises susceptibles de s'y intéresser. Si l'une ou l'autre d'entre elles est effectivement intéressée, elle peut prendre contact avec le responsable voulu de l'établissement concerné pour négocier l'acquisition de ce dernier. Il serait logique aussi de créer une banque de données des possibilités de redéploiement, mais chaque offre dure si peu de temps que la chose ne paraît pas faisable.

Profils d'investissement industriels par pays

Lorsqu'il se demande s'il va participer à un projet industriel dans un pays en développement, l'investisseur potentiel ne connaît très souvent que peu de chose sur les conditions d'investissement en vigueur dans ce pays. Un certain nombre de banques, d'institutions à vocation économique et d'organisations internationales publient des rapports sur les pays, mais donnent rarement le genre de renseignements qui pourraient intéresser le candidat à l'investissement. L'ONUDI a donc décidé d'établir une série de profils de pays en développement qui fourniraient précisément ce type d'information.

Rédigés suivant une présentation type, les profils ont huit pages et donnent d'abord des renseignements généraux sur le pays, des indicateurs économiques et une information sur la balance des paiements ainsi que sur l'infrastructure et la structure du secteur manufacturier. Suit une information plus spécifique sur la réglementation générale de l'investissement étranger, des transferts financiers, des brevets et marques de fabrique, sur l'impôt, sur la main-d'œuvre, sur les systèmes d'incitation. Les profils donnent enfin des exemples d'entreprises manufacturières du pays, indiquent les sources d'information sur le secteur industriel, et fournissent les noms des établissements financiers ainsi qu'une carte du pays.

Les profils ont été complètement revus en 1984 et il en existe maintenant pour 104 pays en développement.

Comment utiliser l'INPRIS

L'INPRIS est à la disposition des fabricants, des institutions et autres organismes des secteurs privé et public tant des pays industrialisés que des pays en développement. Les services de la Division de l'investissement industriel sont tout disposés à fournir l'information stockée dans le système.

Les demandes d'enregistrement dans une banque de données appropriée sont les bienvenues aussi. Pour qu'un projet soit examiné en vue de sa promotion et de son enregistrement au fichier des projets, son promoteur doit remplir le questionnaire de la Division sur les projets d'investissements industriels. Les entreprises et établissements financiers de développement qui souhaitent figurer dans les fichiers des investisseurs et des banques peuvent se faire envoyer par les services de la Division le formulaire à remplir. Les

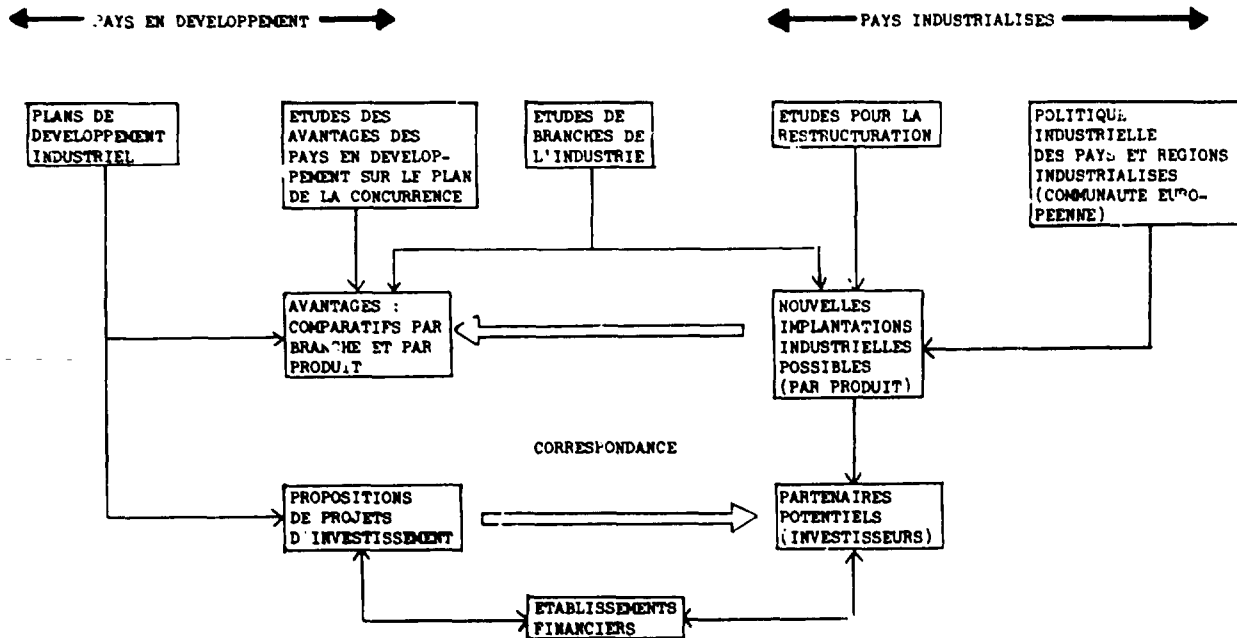
organismes qui s'occupent d'investissements dans les pays en développement et les entrepreneurs de ces pays qui aimeraient connaître les possibilités de redéploiement ont aussi tout intérêt à écrire à ces services.

La correspondance relative à l'INPRIS doit être envoyée à l'adresse suivante :

Le Directeur
Division de l'investissement industriel
Organisation des Nations Unies
pour le développement industriel
Boîte postale 300
A-1400 Vienne (Autriche)
Téléphone : (0222) 2631, poste 4811
Télex : 135612

Annexe I

SYSTEME ONUDI AU SERVICE DE LA RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE
DES PAYS INDUSTRIALISES COMBINEE A LA
PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT



Annexe II

UNIDO INVESTMENT PROMOTION INFORMATION SYSTEM (INPRIS) - PROJECT FILE

CONTROL NUMBER: 001929
ISIC: 3811, 3822
PROJECT NUMBER: SOM/033/V/84-11 COUNTRY: Somalia
PROJECT TITLE: Agricultural implements and Hand Tools
PRODUCT & CAPACITY: Animal-drawn implements (cultivators, planters, ridgers, etc.): 1,500/year
Tractor-drawn implements (ploughs, multi-purpose tools, ditchers, ridgers): 1,000/year
Spades, hoes, axes, pick axes, forks and levellers: 1,000 each/year
COOPERATION SOUGHT: LNS, TOT, TRX
TOTAL PROJECT COST: US\$ 1,700,000
STUDY AVAILABLE: No
PROJECT STATUS: Active
PROJECT IS: New
LOCAL SPONSOR: Yes
AS ON (DATE): 850220

Annexe III

UNIDO INVESTMENT PROMOTION INFORMATION SYSTEM (INPRIS) - INVESTOR FILE

CONTROL NO.: 002586
ISIC MAIN PRODUCTS
3692 Portland cement, off-white cement, lime, cement clinker
CODE NUMBER: AUL047
NAME OF FIRM: Adelaide Brighton Cement Ltd.
ADDRESS: Charles St.
Birkenhead
South Australia 5015
Australia
TELEPHONE: (08) 49 0400
CONTACT NAME: Mr. G.A. Fry
PREF DEV CNY: PCF, RAS
DATE: 840118
TELEX: AAB2789
POSITION: Director, Admin.

Annexe IV

UNIDO INVESTMENT PROMOTION INFORMATION SYSTEM (INPRIS) - BANK FILE

CONTROL NO.: 000010
CODE NUMBER: GAR020
NAME OF INSTITUTION: COUNTRY: Kuwait
The Industrial Bank of Kuwait
ADDRESS: P.O. Box 3146
Safat
Kuwait
TELEPHONE: 2457661
CABLE ADDRESS: BANKSENAEY- KUWAIT
CONTACT NAME: Mohamed Jamal
Lucien Toutounji
TELEX: 22469, 22582
TITLE: Executive Manager,
Project Dept.
Sen. Exec. Manager,
Project Dept.
GEOGRAPHICAL COVERAGE: GUL
PAID-IN CAPITAL: KD20,000,000
RESERVES: KOB, 846,001
LENDING LIMIT: MAXIMUM 20% of IBK's net worth and long-term loans
MINIMUM KD50,000
MATURITY RANGE OF LOANS: 4-8 years
FINANCING AVAILABLE FOR
STUDY OR PREPARATION OF PROJECTS: YES
EQUITY INVESTMENT IN PROJECTS: YES
PROJECTS IN PRIVATE SECTOR: YES
EXPORT CREDITS: NO
DATE: 840808

Annexe V

UNIDO INVESTMENT PROMOTION INFORMATION SYSTEM (INPRIS) - INSTITUTION FILE

CONTROL NO.: 000409
CODE NUMBER: MAL005
NAME OF INSTITUTION:
Malaysian Industrial
Development Authority
MAIL ADDRESS: P.O. Box 10618
Kuala Lumpur
Malaysia
TOWN ADDRESS: 3rd-6th Floor
Wisma Damarisara
TITLE OF CEO: Director General
CONTACT NAME: J. Jegathesan
TELEPHONE: 03-943633
CABLE: MIDAMAL - Malaysia
DATE: 841120
TITLE: Director of Investment
Promotion
TELEX: MIDA MA 30752
TYPE: PRM

Annexe VI

UNIDO INVESTMENT PROMOTION INFORMATION SYSTEM (INPRIS) - SPONSOR FILE

CONTROL NO.: 000316
CODE NUMBER: BRA005
NAME OF COMPANY: Prolat Produtos Lacteos Ltda.
ADDRESS: Rua Carmo Giffone
441-38400 Uberlandia
Brazil
TELEPHONE: (034) 235-1224
CABLE ADDRESS: ...
CONTACT NAME: Jayme Tannus
TELEX: (034) 3243 CSOR BR
ISIC DESCRIPTION
3112 Dairy products
REFERENCE: BRA/001/V/84-05
DATE: 840709